Chammas & Marcheteau
Avocats

Communiqué de presse
Paris, le 26 octobre 2026

Chammas & Marcheteau conseille les fondateurs de Millenium dans le cadre de l'entrée de Capital Croissance à son capital (Propreté/Événementiel)

Chammas & Marcheteau a conseillé les fondateurs de Millenium, Alexis Guigaz et Cyril Jagoury, dans le cadre de l'entrée de Capital Croissance au capital de la société en qualité d'actionnaire minoritaire. Les fondateurs réinvestissent et demeurent actionnaires majoritaires du groupe, tandis qu'UI Investissement et Esfin Gestion, présents au capital depuis 2023, cèdent leur participation.

Fondé en 2000, Millenium est un acteur de référence de la propreté événementielle en Île-de-France, présent sur les principaux sites de salons et d'événements, qui s'est diversifié depuis 2012 dans le nettoyage tertiaire premium. Renforcé par l'acquisition en septembre 2026 d'AMG Services, spécialiste du nettoyage de centres commerciaux, le groupe compte désormais plus de 1 500 collaborateurs et intervient chaque année sur plus de 500 salons et sites événementiels et plus de 400 sites tertiaires.

Ce partenariat permettra à Millenium de consolider ses positions sur ses marchés historiques, de renforcer sa présence dans le nettoyage tertiaire premium et de poursuivre son déploiement géographique à l'échelle nationale, par croissance organique comme externe.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Pierre-Louis Sévegrand** (associé) et **Sandie Dion** (avocate) sur les aspects transactionnels, et de **Christophe Moreau** (associé), **Hugo Hamet** et **Ambre Francisco** (avocats) sur les aspects de structuration fiscale.

Capital Croissance était conseillé par le cabinet **Ooslo**, et le *pool* bancaire, composé de LCL, Société Générale et Crédit Agricole, par **Cards Avocats**.

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de plus de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 16 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement, Droit Social, Immobilier ainsi qu'en Contentieux des Affaires.

Contact presse : Céline Hermitte – +33 (0) 1 53 42 42 50 – chermitte@lcdm.law